

Compte rendu de la réunion du 25 mai 2020

Election du Maire et des Adjoints

PRESENTS : D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, P CASAZZA, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIoud, A BERTRAND, B GARCIA, C BORGEAT, E CASENOVE, V BERTHIER, N AUDET, F BACHMANN

ABSENTS EXCUSÉS :

Convocations du 18.05.2020

Ouverture de la séance : 19h30

Secrétaire de séance : M CURTENAZ

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire en exercice, Marthe CUTELLE, ouvre la séance, fait l'appel des conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars 2020 et les déclare installés.

Mme Marcelle CURTENAZ est désignée en qualité secrétaire.

ELECTION DU MAIRE :

Monsieur Jean-Claude GODARD, doyen du Conseil Municipal, invite les élus à procéder à l'élection du Maire, au scrutin secret.

Mme Anne BERTRAND et M. Patrick CHAILLOU sont désignés en qualité d'assesseurs.

Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants	15
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

CLERC Didier	14
--------------	----

Monsieur CLERC Didier est proclamé Maire et est immédiatement installé.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le nombre d'adjoints, soit 4 au maximum.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à **4 le nombre des adjoints**.

ELECTION DU 1er ADJOINT :

Madame Marcelle CURTENAZ se porte candidate.

Résultat du 1er tour :

Nombre de votants	15
Bulletins nuls	1
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

CURTENAZ Marcelle : 14 suffrages

Madame Marcelle CURTENAZ est proclamée 1^{ère} Adjointe et est immédiatement installée.

ELECTION DU 2ème ADJOINT :

Monsieur GODARD Jean-Claude se porte candidat.

Résultat du 1er tour :

Nombre de votants	15
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

GODARD Jean-Claude : 14 suffrages

Monsieur Jean-Claude GODARD est proclamé 2^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

ELECTION DU 3ème ADJOINT :

Monsieur Patrick CHAILLOU se porte candidat.

Résultat du 1er tour :

Nombre de votants	15
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

CHAILLOU Patrick : 14 suffrages

Monsieur Patrick CHAILLOU est proclamé 3^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

ELECTION DU 4ème ADJOINT :

Monsieur Philippe CASAZZA se porte candidat.

Résultat du 1er tour :

Nombre de votants	15
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

CASAZZA Philippe : 14 suffrages

Monsieur Philippe CASAZZA est proclamé 4^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

INDEMNITE DES ELUS :

Monsieur le Maire informe le conseil que les indemnités de fonction des élus sont fixées par le CGCT et calculées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique soit depuis le 1^{er} janvier 2019 IB 1027 - IM 830.

La commune d'Eloise étant dans la strate démographique de 500 à 999 habitants cela représente :

- 40.30 % de l'indice 1027 pour le Maire soit 1 567.43 € / mois (valeur grille indiciaire fonction publique) 830 IM
- 10.70 % de l'indice 1027 pour les adjoints soit 416.17 € / mois

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette répartition.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h30.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



LE MAIRE,
CLERC Didier

